

Communauté de communes

L'Orée de la Brie

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

SEANCE DU MERCREDI 03 AVRIL 2024

N° 22-2024

Objet : Décision modificative N° 1

Vu la délibération N° 18-2024 en date du 13 mars 2024 portant adoption du Budget Primitif 2024,

Vu la note explicative de synthèse,

Considérant la nécessité d'ajuster les recettes et les dépenses de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie en section d'investissement,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

Article unique : Approuve la décision modificative ci-dessous détaillée :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
041	321	2313	Opération d'ordre	+	7 506,38 €
21	845	21538	Autres réseaux	+	160 000,00 €
21	510	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	+	10 000,00 €
21	020	21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	+	10 000,00 €
23	321	2313	Constructions (Multisport)	+	208 846,48 €
TOTAL GENERAL DES DEPENSES					396 352,86 €
RECETTES					
040	020	2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	+	11 859,14 €
040	510	28128	Autres agencements et aménagements	+	124 576,46 €
040	845	28152	Installations de voirie	+	232 904,04 €
040	020	281828	Autres matériels de transport	+	7 639,57 €
040	820	281828	Autres matériels de transport	+	7 012,31 €
040	020	281838	Autre matériel informatique	+	3 762,94 €
040	020	281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	+	711,75 €
040	325	281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	+	41,87 €
040	845	281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	+	338,40 €
041	321	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	+	7 506,38 €
TOTAL GENERAL DES RECETTES					396 352,86 €

Délibération adoptée à l'unanimité,

Fait à Brie-Comte-Robert, le 04 avril 2024.

Le Président,
Jean LAVIOLETTE





Communauté de communes

L'Orée de la Brie

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 03 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à dix-neuf heures et une minute, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le vingt-huit mars deux mille vingt-quatre s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

Etaient présents :

Mesdames BERNARDO, FERRER, LABRUYERE (*arrivée à la délibération N° 26-2024*), LAFORGE, LOUISE-ADELE, NOEL, SANTIN, SAUVIGNON et Messieurs BEZOT, CHEVALIER, COLLON, COULOUMY, DARMON, DENION, DUPUY, LAVIOLETTE, MORIN, PENNEC, RALLIERE, SAMANIEGO, SAUVIGNON, VILLAÇA, WOFSY.

Etaient représentés :

Madame GONZAGUE pouvoir à Monsieur WOFSY.
Madame MOLINERIS pouvoir à Monsieur COLLON.
Madame ROLLET pouvoir à Monsieur VILLAÇA.
Madame VINIT pouvoir à Monsieur BEZOT.
Monsieur PRUVOT pouvoir à Madame BROCHARD.
Monsieur SERGEANT pouvoir à Madame SANTIN.

Etaient absentes excusées :

Madame BOYER et Madame LABRUYERE (*absente jusqu'à la délibération N° 25-2024 comprise*).

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **22** (*jusqu'à la délibération N° 25-2024*) puis **23**

Membres excusés et représentés : **6**

Membres absents non représentés : **2** (*jusqu'à la délibération N° 25-2024*) puis **1**

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'**unanimité**, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 13 mars 2024.